

DÉPARTEMENT
Indre-et-Loire

Extrait du Registre des Délibérations du Comité Syndical
Séance du 26 mars 2019

ARRONDISSEMENT
TOURS

Le vingt-six mars 2019, à 18 heures, le Comité Syndical ANVAL, dument convoqué le 20 mars 2019, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal de la commune de La Membrolle-sur-Choisille, sous la Présidence de M. Sébastien MARAIS.

ANVAL
Syndicat Mixte
Affluents Nord Val de Loire

Titulaires présents : Sébastien MARAIS, M. Bertrand RITOURET, M. Bruno FENET, Mme Hédia GHANAY, M. Antoine TRYSTRAM, M. Michel PASQUIER, Mme Régine HINET, M. Antoine REILLE, Mme Valérie DEPLOBIN, M. Ludovic BOURDIN, M. Dominique GOURDON, M. Michel HIRTZ, M. Christian VRAIN, Mme Martine POTELE, M. Jean-Pierre RIOT, M. Gilles EDELIN, M. Pierre HABERT, M. Jacques MOTARD, M. Eric POUDELET.

Nbre de Membres en exercice : 33
Nbre de Présents : 19
Nbre de suffrages exprimés : 19



DEL 26032019-09 : PARTICIPATION DES EPCI POUR L'EXERCICE 2019

M. le Président rappelle que lors du comité de pilotage du mois d'octobre dernier, les élus ont décidé de maintenir le montant total des contributions pour l'année 2019 à celui de l'année 2018, soit 168 000 €. 3 propositions de pondérations des critères ont été présentées aux élus qui ont retenu celle entraînant les plus faibles variations par rapport à l'appel de contributions de l'exercice 2018.

La clé de répartition et les pondérations sont les suivantes :

- 34 % pour le critère surface (déduction faite des surfaces boisées, naturelles et prairies)
- 15 % pour le critère linéaire de cours d'eau
- 51 % pour le critère population au prorata de la surface sur le bassin versant

CRITERE Surface	CRITERE Linéaire	CRITERE Population
0,34	0,15	0,51

EPCI Membres	Bassin Versant sans les surfaces naturelles	S %	Longueur du cours d'eau (m)	L %	Population au prorata de la surface de BV	P %	% de base	Contributions
CC TOURAINE OUEST VAL DE LOIRE	4 599	18,8%	133 661	33,1%	11 929	11,5%	17,2%	28 932 €
TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE	8 897	36,5%	129 371	32,0%	75 092	72,3%	54,0%	90 801 €
CC GÂTINE ET CHOISILLES PAYS DE RACAN	6 862	28,1%	95 816	23,7%	11 780	11,3%	18,9%	31 745 €
CC CASTELRENAUDAIS	2 493	10,2%	30 751	7,6%	1 571	1,5%	5,4%	9 048 €
CC TOURAINE EST VALLEES	1 557	6,4%	14 579	3,6%	3 543	3,4%	4,4%	7 474 €
TOTAUX	24 408	100%	404 178	100%	103 915	100%	100%	168 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **APPROUVE et ARRETE** le montant et la répartition des participations 2019 des EPCI membres telles qu'elles figurent ci-dessus.

ANVAL Fait à La Membrolle-sur-Choisille,
(Syndicat Mixte des Affluents Nord Val de Loire) Le 28 mars 2019

Siège social : Place de la République
37390 LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE
Pour extrait certifié conforme,
Sébastien MARAIS, Président

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le
Publié ou notifié le

2/04/19
2/04/19